



Tr : Vos ref : AN599095 / 00BA746677 Nos ref :P1800368 URGENT
SVP

Christelle Buee A : MAGOT CORALIE

16/05/2018 11:23

De : Christelle Buee/GSNPM
A : agence.maury@axa.fr,
Date : 16/05/2018 11:22
Objet : Vos ref : AN599095 / 00BA746677 Nos ref :P1800368 URGENT SVP

Navimut Gestion Sinistres Plaisance

Siège social : 8 rue Vernier - 75017 PARIS
Téléphone : 01 53 04 21 00
Télécopieur : 01 53 04 21 01

Paris, le : 16/05/2018

AXA – Agence MAURY
Madame Coralie MAGOT
62 Avenue Jean Moulin

34500 BEZIERS

Références à rappeler : P1800368
E-Mail du Gestionnaire : christelle.buee@navimut.fr
Vos Références : 00BA746677
Complément Références : AN599095

Madame,

Nous vous rappelons le sinistre survenu le 25/03/2018 à port du CAP D'AGDE pour lequel la responsabilité civile de votre assuré la société ETRAVE TRAVAUX est engagée.

Le fondement juridique de notre réclamation est en application de l'article L. 5131-3 du Code des transports.

La barge s'est détachée dans la nuit.

A la dérive, elle a heurté à plusieurs reprises le voilier de Mr REVILLIOD.

Vous trouverez ci-joint le rapport d'expertise contradictoire.

Dans l'attente du démontage du davier afin de compléter le chiffrage, nous vous invitons à nous régler la somme de **2004.49€** par chèque à l'ordre de notre assuré monsieur **REVILLIOD Philippe**.

N'intervenant qu'au titre de la garantie recours, une réponse rapide nous serait

agréable afin qu'il puisse commander les travaux suite à la disponibilité du chantier pour la semaine 22.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

C. Buee
Tél : 01 53 04 21 12



NP 03073-18 CA REVILLIOD RAPPORT.pdf